

BALISAGE PASSE NORD ACCÈS BASSIN D'ARCACHON DERNIÈRE MODIFICATION 11 AVRIL 2025

To change the language, click on **G** at the top right of the page

Balise flottante d'atterrissage sur le Bassin d'Arcachon (LF-L1 47100)



Eaux saines

44° 35, 53 N 001° 18, 77 W

AVURNAV 1463/25 du 09 avril 2025



Balises flottantes de la Passe Nord du Bassin d'Arcachon

1N	tribord	44° 35, 03	N	001° 17, 58	W	AVURNAV /25 du 09 avril 2025
2N	bâbord	44° 35, 11	N	001° 17, 52	W	AVURNAV 1445/25 du 07 avril 2025
2Na	bâbord	44° 34, 89	N	001° 17, 00	W	AVURNAV .../25 du 09 avril 2025
3N	tribord	44° 34, 83	N	001° 17, 04	W	AVURNAV .../25 du 09 avril 2025
4N	bâbord	44° 34, 50	N	001° 15, 89	W	AVURNAV 1454/25 du 08 avril 2025
5N	tribord	44° 34, 40	N	001° 15, 90	W	AVURNAV 1468/25 du 10 avril 2025
6N	bâbord	44° 34, 86	N	001° 15, 12	W	AVURNAV 1452/25 du 08 avril 2025
7N	tribord	44° 34, 83	N	001° 14, 92	W	AVURNAV 1451/25 du 08 avril 2025
7Na	tribord	44° 35, 648	N	001° 14, 118	W	AVURNAV 3276/22 du 24/06/2022
8N	bâbord	44° 35, 611	N	001° 14, 331	W	AVURNAV 3277/22 du 24/06/2022
9N	tribord	44° 36, 983	N	001° 14, 141	W	AVURNAV 1971/24 du 05/06/2024
11	tribord	44° 37, 903	N	001° 14, 158	W	AVURNAV 3251/22 du 22/06/2022
13	tribord	44° 38, 707	N	001° 13, 555	W	AVURNAV 3252/22 du 22/06/2022
14	bâbord	44° 39, 566	N	001° 13, 145	W	



Schéma de présentation de la Passe Nord du Bassin d'Arcachon



Conseils pour le franchissement de la Passe Nord du Bassin d'Arcachon

I



Navigation de plaisance dans les Passes du Bassin d'Arcachon

Port obligatoire de l'équipement individuel de flottabilité

- Les balises flottantes tribord sont de couleur verte et numérotées impaires, les balises flottantes babord sont de couleur rouge et numérotées paires

- Pour une navigation loisir, le franchissement de la passe doit être étudié et programmé plusieurs jours à l'avance. Il faut prendre en compte les commentaires des bulletins météo marine qui annoncent parfois l'arrivée de houle résiduelle issue d'une tempête du large

- Les jours précédents le franchissement, il est prudent d'observer et de suivre l'évolution de la hauteur de houle de la Passe Nord en consultant les données enregistrées par le [houlographe du Cap-Ferret \(Cliquez\)](#)

- il est bon d'apprécier l'évolution des données météorologiques du large prévisibles dans les modules informatisés.

Par exemple, **dans ce module Windy (Cliquez pour ouvrir la carte puis actionnez les prévisions journalières en cliquant sur la flèche rouge en bas à gauche)**

- Il est impératif de consulter le bulletin météo marine du Bassin d'Arcachon diffusé en boucle toutes les 10 minutes et 24 heures sur 24 sur VHF canal 63- la formation temporaire de brouillard flottant (escalumade) à mi-parcours du chenal est possible y compris pendant la bonne saison.

Il se forme de façon ponctuelle et n'est donc jamais annoncé dans les bulletins météo marine. La visibilité devient alors très réduite sur la zone embrumée

- il est conseillé de naviguer dans le sens du courant montant et de ne franchir la zone hostile que dans la dernière heure du montant.

Prenez compte du décalage horaire entre celui de la marée haute de la jetée d'Eyrac annoncé dans les annuaires et celui effectif de la Passe Nord

- Avant de franchir la passe, contactez le sémaphore du Cap-Ferret par VHF canal 16 afin de savoir si la passe est franchissable pour votre type de navire et considérez les conseils des guetteurs de la Marine Nationale, une balise flottante est peut-être manquante

- Autre exemple utile remarqué pendant la saison 2018, les guetteurs du sémaphore du Cap-Ferret annonçaient par VHF aux navires de se rapprocher des bouées 3N et 5N (vertes) aux franchissements des 2ème et 3ème portes

- Pendant la navigation dans le chenal, maintenez la VHF en veille sur canal 16

- Les navigateurs à la voile anticiperont l'imprévisible en franchissant la passe moteur allumé

- Il n'est pas conseillé de naviguer avec du vent dominant supérieur à force 3 et contraire au sens du courant qui fait lever les vagues.

Houle + vagues déferlantes = difficulté de maîtriser le cap à petite vitesse, notamment pour les voiliers

- Les voiliers quillards avec 2,50m ou plus de tirant d'eau doivent doubler de vigilance afin de ne pas se rapprocher des hauts fonds, les vaguelettes et les brisants de surface en sont les repères

- Les navires équipés de sondeurs électroniques devront régler l'alarme sonore à au moins 2 mètres en dessous de leur tirant d'eau

- En présence de houle, selon le type de navire, le port du harnais de sécurité et l'utilisation de la ligne de vie sont recommandés

- Le chef de bord n'aura de cesse de prévoir l'imprévisible, à savoir le dématage ou l'arrêt des moteurs dans la zone hostile.

Conserver de l'erre disponible autour du navire permettra de mieux gérer l'aléa

- En mai 2019, les balises flottantes de la Passe Nord du Bassin d'Arcachon ne sont pas encore équipées de voyant lumineux, ce qui complique la navigation nocturne pour les navires du large souhaitant rejoindre en urgence un abri intra Bassin- Après le franchissement de la Passe, il est de convenance de confirmer au Sémaphore que tout s'est bien passé et que la navigation se poursuit vers ...

- le port d'un équipement individuel de flottabilité conforme aux normes en vigueur est obligatoire pour le plaisancier qui navigue entre la bouée babord 8N et l'Océan ainsi que dans toute la zone comprise entre le phare du Cap-Ferret, la bouée babord 8N, le Warf de la Salie et le méridien 001° 18' W. (**Arrêté Préfecture Maritime Atlantique 2014/10 - Art 3-1 et annexe 6**)

